

LA CHARTE DE LA BIEN-TRAITANCE

« Une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect de ses droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance ».



01

DIGNITE, INTEGRITE, LIBERTE

Mettre tout en oeuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité, l'intimité et la liberté du patient

02

PROMOUVOIR L'EXPRESSION ET L'ECOUTE

de la personne (et/ou de sa famille) et veiller au respect de ses choix et de ses aspirations

03

Donne à la personne (et/ou de sa famille)

UNE INFORMATION ADAPTEE INDIVIDUELLE

04

S'INSCRIRE AU QUOTIDIEN DANS UNE RELATION DE CONFIANCE ET DE RESPECT

de bons soins, d'encouragement et d'aide avec le patient et ses proches

05

CREER LES CONDITIONS AUTOUR DE LA PERSONNE

pour lui permettre d'être coauteur de son projet en prenant compte de sa liberté de choix et de ses décisions

06

MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL RASSURANT

un lien sécurisé et bienveillant répondant aux besoins relationnels de la personne

07

Agir contre la **DOULEUR** aiguë et/ou chronique physique et/ou morale

08

RENFORCER LA COORDINATION INTERDISCIPLINAIRE

au bénéfice du patient, de son entourage et du projet de soin défini

09

RECHERCHER LA COHERENCE ET LA CONTINUTE

autour du projet de la personne

10

EVALUER ET PRENDRE EN COMPTE LA SATISFACTION DES PATIENTS ET DE LEUR ENTOURAGE

dans une dynamique d'amélioration continue de nos accompagnements et de nos prestations